

## **A9-2-3, F1064**

# **FONDS FRANCE - AN - AC - DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES (DFC) (1765-)**

**Dépôt d'archives; Paris, France**

### **Nature, dates extrêmes et métrage linéaire**

Le fonds comprend des copies. – 1688-1752. – 1 bobine.

Microfilm. – 1688-1752. – 8 pièces.

### **Notes biographiques ou historiques**

À la cession du Canada à l'Angleterre, les administrateurs coloniaux emportent en France une partie importante des papiers du Canada, de l'Île Royale et de la Louisiane. Les documents en question sont d'abord déposés à La Rochelle puis à Rochefort en 1765. En 1789, les archives sont transférées à Versailles. Ayant toujours relevé en partie du ministère de la Marine, les Archives des colonies confirment définitivement leur autonomie par leur établissement au Musée du Louvre en 1893 et aussi par la création distincte du ministère des Colonies l'année suivante. Finalement, après la suppression de ce même ministère en 1958, les Archives des colonies constituent une composante des Archives nationales de France.

### **Description du fonds**

- Documents divers. – copies. – 1688-1752. – 8 pièces.

Le cadre de classement du fonds France - AN - AC - Dépôt des fortifications des colonies (DFC) se subdivise comme suit : dossiers concernant l'architecture et l'histoire militaire en Acadie coloniale.

### **Provenance et date d'acquisition**

Le fonds a été regroupé et classé par père Baudry.

### **Accessibilité**

Aucune restriction.

### **Instruments de recherche**

L'Inventaire des dépôts des fortifications des colonies (DFC) et l'Inventaire général des sources manuscrites (APC).

### **Sources complémentaires**

Aucune.

### **Références bibliographiques**

Aucune.

### **Localisation**

Magasin.

### **Observations ou remarques**

Cette série comprend les pièces relatives aux travaux de génie : devis, toisés et mémoires techniques sur les fortifications, plans et profils des forts, etc. L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.